Image not found or type unknown

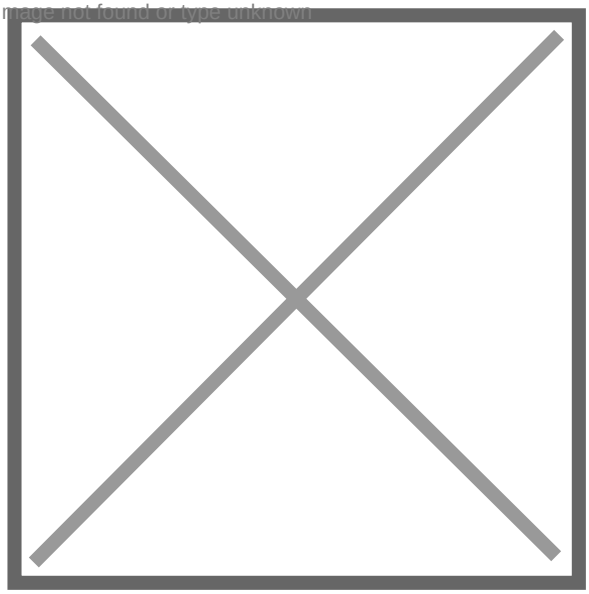

Bon de commande a la foire de paris

Par **bourdette**, le **21/05/2012** à **15:23**

Bonjour,
commande d'un produit avec accompte versé de 300 euros a la foire de paris. envoi d'un courrier en AR pour décommander car aucune nouvelle de la société après 2 appels téléphoniques. Le vendeur nous recontacte 8 jours après réception de notre lettre d'annulation et refuse le remboursement malgré qu'il n'a aucun délai de fabrication et de livraison. Comment faire pour récupérer mon argent? Merçi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés